



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 5 décembre 2013

CM 5625/13

CONSULT
CES
CDR

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32.2-281.4498, Mme KOSKI, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,
Consultation du Comité des régions, par le Conseil,**

**sur une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
modifiant le règlement (UE) n° 525/2013 en ce qui concerne la mise en œuvre
technique du protocole de Kyoto à la convention-cadre des Nations unies sur
les changements climatiques**

[réf. 2013/0377 (COD) - COM(2013) 769 final - doc. 15889/13]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **10 décembre 2013 à 17h00** par e-mail
(dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.